

Réf: Dossier N° 060631

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE MEDICAL BELLEVUE »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 5598, Ilot 496

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/10/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 01/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL BELLEVUE »

Objet : CONSULTATION MEDICALES, ANALYSES MEDICALES ET DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICE. ET POUR LA REALISATION DE T'OBJET SOCIAL : L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 5598, Ilot 496

Dirigeant(s) : Mlle MROUE KHADIGE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07957 du 10/12/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39313/GTCA/RC/2021 du 10/12/2021

